

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**



**ETHIOPIE : PROJET SIDAMO-GAMO GOFA (PDAR III)**

**Rapport Abrégé d'évaluation de performance de  
programme (REPP)**

**DEPARTEMENT DE L'EVALUATION DES OPERATIONS  
(OPEV)**

**31 mai 2000**

## **1. CONTEXTE ET FORMULATION DU PROJET**

### **1.1 Contexte**

- 1.1.1 Le présent Rapport abrégé de performance de projet (REPP) porte sur le Programme de développement agricole des paysans de Sidamo-Gamo Gofa (PADR III). Le gouvernement éthiopien a identifié le projet et le Centre d'investissement de la FAO (FAO/CI) l'a préparé au début de l'année 1985. La Banque a révisé le rapport de préparation et y a inclus ses observations. En juillet 1985, une mission du FAD a évalué le projet et le Conseil d'administration du FAD a approuvé un prêt de 19,19 millions d'UC en faveur du projet le 1<sup>er</sup> novembre 1985.
- 1.1.2 Le coût total du projet avait été estimé à 22,51 millions d'UC lors de l'évaluation, dont un concours prévu du FAD de 19,19 millions d'UC, soit 85,3 % du total. Quant au gouvernement, sa contribution devait s'élever à 3,32 millions d'UC, soit 14,7 % du coût total, destinés à financer une partie du coût du projet en monnaie locale. La contribution du FAD devait couvrir la totalité du coût en devises du projet, chiffré à 10,85 millions d'UC (48 % du total), et une partie du coût en monnaie locale, qui s'élevait à 8,34 millions d'UC (37 % du coût en monnaie locale). Toutefois, le montant effectivement décaissé a été de 5,39 millions d'UC, soit 28,1 % des 19,19 millions d'UC envisagés au moment de l'évaluation. Et la contribution réelle du gouvernement s'est élevée à 0,14 million d'UC, au lieu des 3,32 millions d'UC prévus à l'évaluation. Cet écart tient au fait que le gouvernement et le FAD se sont accordés pour liquider le projet à la fin de 1992 en raison des difficultés d'exécution, et qu'ils ont lancé le Programme de redressement et de reconstruction d'urgence (PRR) (cf. section 3.1.2 du Rapport d'achèvement, RAP). Ce PRR devait être en partie financé par la réaffectation de fonds provenant de projets dont le rythme d'exécution était lent. C'est ainsi qu'une somme de 12,76 millions d'UC a été réaffectée du PADR III au PRR, laissant un reliquat de 2,62 millions d'UC seulement pour achever les activités du projet.
- 1.1.3 Le Rapport d'achèvement de projet (RAP) du FAD (ADF/BD/WP/IF/96/143, daté du 25 juillet 1996) a été révisé par OPEV et la revue a conclu que le RAP avait abordé les principaux problèmes et difficultés d'exécution rencontrés ainsi que les leçons tirées pour l'avenir. Il a donc été décidé de préparer un REPP abrégé. Le REPP s'inspire du Rapport d'évaluation et d'autres documents de la Banque. Les services de la Banque concernés par le Projet ont également été consultés.

### **1.2 Formulation du Projet**

- 1.2.1 La conception du projet était basée sur le PADR III du gouvernement, qui vise le développement de l'agriculture paysanne à travers l'Association des paysans. Le projet est aussi en harmonie avec la politique générale de prêt de la Banque dont l'objectif est de réduire la pauvreté en augmentant la production alimentaire. Seulement, la « qualité du projet au point d'entrée » était insuffisante aux stades de la conception et de l'évaluation. La matrice du cadre logique et les questions transsectorielles -- problématique hommes-femmes, environnement et participation des bénéficiaires-- ne constituaient pas un problème de développement initial à l'époque.
- 1.2.2 L'analyse économique était inadéquate dans le Rapport d'évaluation du projet. L'une de ses principales lacunes résidait dans le fait qu'elle ne reflétait pas les hypothèses du projet concernant la capacité d'exécution du gouvernement, les résultats macroéconomiques, la guerre civile et la disponibilité du recouvrement des coûts et des financements du coût en

monnaie locale dans le calcul du taux de rentabilité économique (TRE), qui est la moyenne attendue des résultats possibles. Bien que le TRE à l'achèvement n'ait pas été reflété par le RAP faute de données suffisantes, la valeur devrait être inférieure au TRE de 14 % estimé à l'évaluation. Cela tient à une erreur systématique par excès provoquée par l'omission des risques institutionnels et autres. Dans l'ensemble, l'évaluation des capacités de l'emprunteur et des risques liés à la mise en œuvre du projet n'a pas été réalisée de façon satisfaisante, pas plus que celle du caractère irréaliste des mesures/conditions préalables requises pour atténuer ces incertitudes et ces risques.

- 1.2.3 À titre d'exemple, on n'a pas suffisamment tenu compte, lors de la préparation et de l'évaluation, de l'incidence de la restructuration, de la régionalisation et de la guerre civile sur le projet. La guerre civile, qui se poursuivait, s'est intensifiée au cours des années 1990 et a entraîné le gel des activités du projet durant toute l'année 1991.
- 1.2.4 Les lacunes notées dans la conception et l'évaluation du projet résultent, pour l'essentiel, du manque d'incitations et du temps insuffisant laissé au personnel de la Banque pour effectuer une analyse macroéconomique de bonne qualité, du peu de formation et de perfectionnement des compétences prévus dans l'analyse du projet ainsi que de l'absence de directives rigoureuses dans la conception du projet.

## **2 BUT, OBJECTIFS ET RÉALISATIONS**

### **2.1 But et objectifs**

- 2.1.1 L'objectif sectoriel visé était l'amélioration de l'autosuffisance alimentaire et l'accroissement des recettes en devises de 1,02 million d'UC, par le biais des petits paysans, en adoptant une approche graduelle, qui consiste à couvrir successivement certaines zones.
- 2.1.2 L'objectif du projet était le suivant : accroître la production végétale et animale dans les régions de Sidamo et Gamo Gofa d'ici à 1989/90. Cet objectif devait être atteint par le renforcement des capacités des agriculteurs au moyen de l'amélioration des services de vulgarisation, un accès accru aux services de crédit et une meilleure infrastructure (RAP : section 2.1-2.2 et REPP : annexe 3).
- 2.1.3 Les objectifs du projet sont en harmonie avec les politiques macroéconomiques et sectorielles du gouvernement ainsi qu'avec ses plans de développement institutionnel. En outre, ils sont conformes à la politique de prêt du Groupe de la Banque en faveur du secteur agricole en Éthiopie, telle que définie dans le DSP. Néanmoins, du fait que le PADR III n'a pas été reformulé de sorte à réorienter ses objectifs vers les questions touchant réellement la réalisation du projet, les résultats globaux n'ont pas été satisfaisants. Il y a eu des lenteurs dans la conception des infrastructures et la réalisation des objectifs du projet (RAP : section 5.1.1) liées aux facteurs suivants : l'insuffisance de fonds pour gérer le PADR III, le retard ou l'insuffisance des transferts de fonds par le gouvernement pour couvrir les frais récurrents, la guerre civile et les modifications fréquentes dans l'organisation et la gestion du projet. Malgré ces lacunes, certains résultats positifs ont été obtenus, notamment : i) la sensibilisation des populations cibles aux problèmes agricoles ; ii) l'amélioration des perspectives de formation des agriculteurs par le recrutement de personnel de vulgarisation supplémentaire ; iii) un meilleur accès des familles d'agriculteurs au crédit ; iv) l'amélioration de la santé animale ; et v) l'amélioration des perspectives de production des pépinières caféières et horticoles ainsi que de développement des infrastructures.

## 2.2 **Résultats attendus**

Ce projet compte plusieurs volets dont les principaux sont les suivants : i) appui à la production directe (crédit, développement de la production animale, pépinières horticoles et caféières, recherche agricole) ; ii) appui à la vulgarisation ; iii) infrastructure ; et iv) appui à la gestion. Les principales réalisations attendues en 1989/90 comprennent : i) un crédit de 2,58 millions d'UC en faveur de 100 000 agriculteurs ; ii) 3,08 millions de vaccinations de têtes de bétail ; iii) création de 4 pépinières horticoles et caféières ; iv) recrutement de 140 000 agents de vulgarisation agricole supplémentaires ; et v) construction et utilisation de 160 km de routes rurales praticables en toute saison (RAP : section 2.3). Toutefois, la plupart des réalisations n'ont pas vu le jour excepté les éléments cités en aux points iii et iv précédents, en raison de problèmes d'exécution identiques à ceux mentionnés au paragraphe 2.1.3 ci-dessus.

## 3. **PERFORMANCE DE L'EXÉCUTION**

- 3.1 Plusieurs facteurs, négatifs pour la plupart, ont affecté l'exécution du projet, qui a été inefficace durant pratiquement tout le cycle et la période d'exécution du projet. Le gouvernement a mis quinze mois pour satisfaire les conditions préalables au premier décaissement si bien que l'entrée en vigueur du prêt a été retardée du 7 mai 1986 au 24 septembre 1987. Le retard accusé par l'entrée en vigueur du prêt s'est traduit par un décalage de 20 mois dans l'exécution du projet, soit 33 % de la période de développement de cinq ans. Au nombre des principales causes du retard pris dans la satisfaction des conditions du prêt, on peut citer : i) la restructuration des régions, qui a entraîné un vide administratif ; ii) la lenteur de la mobilisation du personnel local affecté au projet ; et iii) les retards dans l'ouverture des comptes bancaires du projet.
- 3.2 Des revues et révisions ont touché plusieurs aspects du projet, à savoir : i) la zone et les composantes du projet ; ii) la structure de gestion du projet ; iii) la réaffectation de 12,76 millions d'UC du PADR III au PRR ; et iv) la liquidation du projet due aux difficultés d'exécution (RAP : section 4.2). Suite à ces révisions, le calendrier d'exécution a été modifié et reporté de 1986/87 – 1989/90 à 1989/90 – 1993/94. Cependant, le projet ayant un petit reliquat budgétaire de 2,62 millions d'UC, il a été liquidé en 1992. Mais la finalisation réelle du projet a été retardée à maintes reprises si bien que la date limite du dernier décaissement a été prorogée trois fois aux dates suivantes : le 31 décembre 1993, le 31 décembre 1994 et le 30 juin 1995. Avec le recul, on peut constater que toutes les prorogations supplémentaires des périodes de décaissement sans modification correspondante de la conception et de l'envergure du projet n'étaient pas réalistes.
- 3.3 Le gouvernement n'a pas transmis de rapports d'activité réguliers au FAD pendant toute la durée de la mise en œuvre, du fait de la dissolution de la Cellule de contrôle et d'évaluation du projet. Cette situation a également entraîné l'insuffisance de données sur la période post-exécution. Sur 20 rapports trimestriels que l'emprunteur aurait dû soumettre au FAD, un seul a été reçu. Deux rapports annuels ont été présentés et aucun état financier vérifié du projet n'a été soumis. Les registres comptables n'ont pas été tenus correctement. Le Rapport d'achèvement de l'emprunteur n'a été présenté qu'en 1995 et il était très défaillant en termes de disponibilité et de fiabilité des données. La mauvaise qualité du RAP de l'emprunteur a contribué dans une certaine mesure aux lacunes notées dans le RAP de la Banque (REPP : section 4.2.2).

- 3.4 Dans l'ensemble, l'acquisition des biens et services a été conforme aux règles de la Banque, seulement, elle a été retardée par la guerre civile, l'irrégularité des visites de supervision de la Banque, l'insuffisance de fonds et la gestion irrégulière (RAP : section 4.5.2 – 4.5.3). À titre d'exemple, l'acquisition tardive de motocyclettes et de bicyclettes a réduit la mobilité du personnel de vulgarisation, ce qui aurait pu diminuer la production végétale. Toutefois, tous les biens acquis ont été livrés au projet excepté un autoclave et une cartouche de photocopieur qui ont été payés mais non livrés. Certains articles achetés pour la vulgarisation ont été saisis par les autorités douanières et la Banque doit mener des enquêtes sur ce dossier (RAP : section 4.5.4).

#### 4. **PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR, DES ORGANES D'EXÉCUTION ET DE LA BANQUE**

##### 4.1 **Performance de l'emprunteur et des organes d'exécution**

Dans l'ensemble, la performance de l'emprunteur n'a pas été satisfaisante en termes d'exécution et de respect des conditions et clauses du prêt. L'emprunteur n'a pas respecté les conditions du prêt concernant l'établissement de rapports d'activité et d'audit, la gestion du projet, la contribution au financement des dépenses en monnaie locale, les registres de décaissement et l'acquisition de biens et services, à l'évaluation régulière et fiable des réalisations et des lacunes du projet (RAP : section 6.3.4). Toutefois, l'emprunteur a réussi à recruter 140 000 agents de vulgarisation agricole qui ont permis d'améliorer les perspectives de formation des agriculteurs. D'autres mesures ont également été couronnées de succès, il s'agit de l'abolition, en 1992, du monopole de l'achat de produits agricoles par l'*Agricultural Marketing Corporation* (AMC, société de commercialisation des produits agricoles), de la libéralisation des prix aux producteurs et de la bonne exécution de la composante « infrastructure et centralisation » du projet.

##### 4.2 **Performance de la Banque**

- 4.2.1 Les sections précédentes ont déjà montré certains aspects insatisfaisants de la performance de la Banque. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la performance de la Banque a été défailante en matière d'aide à la préparation, d'évaluation, de supervision pendant la majeure partie de la durée du projet et de la préparation du RAP. Dans l'ensemble, la supervision a été inadéquate et inefficace. À titre d'exemple, la Banque n'a pas assuré rapidement un suivi en prenant des mesures correctives énergiques, elle n'a respecté ni les clauses relatives à l'établissement de rapports sur l'état d'avancement matériel et financier ni les conditions du prêt. Par ailleurs, le FAD n'a pas réagi en temps opportun à la réaffectation des fonds du PADR III au PRR en redéfinissant l'envergure et la conception du projet. De plus, la Banque aurait dû organiser une mission d'audit pour corriger les irrégularités engendrées par la réaffectation des fonds du PADR III au PRR. Il était difficile de déterminer le reliquat non décaissé des 2,62 millions d'UC réservés à l'achèvement du PADR III (RAP : section 4.2.4). Les dépenses réellement engagées et les soldes non dépensés au titre du projet étaient donc difficiles à établir (RAP : 12.2) jusqu'en 1996, année où le reliquat du prêt, qui s'élevait à 993 220,52 UC, a été annulé par la Banque (Grand livre de FLAD : F/Eth/1996/0010).

- 4.2.2. Certes, le RAP a bien couvert les principaux problèmes et obstacles liés à l'exécution rencontrés dans le cadre du PADR III ; néanmoins, il pêche par manque d'envergure et de profondeur dans la couverture de l'analyse économique, les données de base sur le projet et les indicateurs de base relatifs à la performance matérielle et à la production. En outre, le

RAP n'a pas consacré une section spécifique à la performance de la Banque comme l'exige la préparation. On peut attribuer certaines de ces faiblesses au manque de disponibilité et de fiabilité des données contenues dans le RAP de l'emprunteur.

## 5. **DURABILITÉ DU PROJET**

Dans l'ensemble, les résultats du projet ne sont pas satisfaisants en termes de durabilité. Malgré quelques résultats positifs durables obtenus par le projet, notamment, le renforcement des capacités institutionnelles et humaines du système de vulgarisation agricole, l'amélioration des capacités productives des petits exploitants agricoles et l'amélioration de la santé animale, il est peu probable que les avantages tirés de ces améliorations s'étendent au-delà de la période de financement. La pérennité de ces résultats dépendra en grande partie de la façon dont les objectifs de la nouvelle politique agricole nationale seront réalisés par le projet, à savoir, créer de solides capacités institutionnelles et les maintenir, instaurer la discipline financière dans le secteur public et assurer la disponibilité de dotations budgétaires suffisantes pour couvrir les dépenses ordinaires. L'absence de Cellule de contrôle et d'évaluation du projet constitue un obstacle de taille à l'obtention de résultats durables. Les graves pénuries de personnel ont persisté en raison de la forte rotation due au processus de régionalisation. La plupart des nouvelles régions manquent encore de structures et de main-d'œuvre. Le gouvernement doit offrir des incitations ou d'autres mesures attractives pour assurer la pérennité des 400 agents de vulgarisation dans la région. L'amélioration de la production végétale peut se poursuivre grâce au renforcement des stations de recherche existantes qui sont mal équipées et faiblement dotées en effectifs. De plus, des problèmes se posent pour assurer les prestations de services de vulgarisation à cause de sévères restrictions budgétaires aux dépenses courantes. Par exemple, l'appui budgétaire à l'entretien est insuffisant ou inexistant. Il est vital d'apporter un appui budgétaire à l'entretien des infrastructures créées ou rénovées (RAP : section 11). L'absence de programmes de recouvrement ou de partage des coûts constitue un autre gros obstacle au maintien d'une production agricole différentielle (RAP : section 13.3.2). Tels sont certains des problèmes que la Banque et le gouvernement doivent résoudre avant de s'accorder sur le financement futur de projets dans le pays.

## 6. **NOTATION DES RÉSULTATS DE LA PERFORMANCE**

Les détails afférents à la notation de la performance figurent dans trois tableaux à l'Annexe 4. Ces notations se rapportent à la performance de l'exécution, à celle de la Banque et aux réalisations du projet. La mise en œuvre du projet a pris cinq ans de retard, l'exécution globale et les réalisations du projet n'ont pas été satisfaisantes. La performance générale de la Banque n'a, elle non plus, pas été satisfaisante.

## 7. **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

- 7.1 Dans l'ensemble, le projet n'a pas atteint ses principaux objectifs, il n'a donc pas eu l'incidence souhaitée sur la population cible. Néanmoins, des succès mineurs ont été enregistrés au niveau de l'amélioration de l'accès au crédit, de la santé animale et des perspectives de production horticole et caféière (REPP : section 3.6).

## 7.2 **Leçons et recommandations**

### 7.2.1 **Leçons**

- a) Les principales leçons tirées par le RAP (section 13.2) portent sur :
- i) La nécessité pour la Banque de mettre rapidement en œuvre des mesures correctives visant à s'assurer du respect des conditions du prêt ;
  - ii) La faiblesse de la recherche et l'absence de technologie qui freinent les services de vulgarisation ;
  - iii) Les audits ponctuels des projets susceptibles de corriger les irrégularités dans l'utilisation des fonds du projet ;
  - iv) L'importance d'un cadre institutionnel adéquat pour améliorer le recouvrement du crédit.
- b) Les principales leçons tirées par le REPP portent sur :
- i) La nécessité d'avoir des projets d'excellente qualité au départ pour assurer la pérennité des avantages du projet (REPP : section 1.2) ;
  - ii) La mauvaise évaluation de la capacité de l'emprunteur, des risques ainsi que le manque de réalisme des mesures/conditions préalables visant à atténuer de tels problèmes peuvent limiter les résultats du projet (REPP : section 1.2) ;
  - iii) La nécessité d'émettre des hypothèses et de faire des prévisions prudentes par l'analyse de sensibilité et du risque dans le cadre de l'estimation de la viabilité économique/financière et des taux de rentabilité des projets (REPP : section 1.2) ;
  - iv) La nécessité de recourir à des programmes de recouvrement/partage des coûts pour assurer la viabilité des réalisations du projet (REPP : section 5.2) ;
  - v) La nécessité pour la Banque d'établir des RAP d'excellente qualité (REPP : section 4.2.2).

### 7.2.2 **Recommandations**

#### **Pour la Banque**

- a) Les principales recommandations faites par le RAP (section 13.1)

#### **Le gouvernement doit :**

- i) S'assurer de l'existence d'une bonne structure de gestion du projet pour le suivi futur du projet ;
- ii) Mobiliser davantage de ressources à travers des programmes de partage de coût et d'autres options pertinentes pour financer les coûts d'exploitation et d'entretien qui peuvent pérenniser les avantages du projet ; et
- iii) Réviser le calendrier d'exécution et les objectifs du projet une fois que les problèmes d'exécution ont été identifiés pour tenir compte des modifications apportées à la mise en œuvre.

#### **La Banque doit :**

- i) Réagir en temps utile par des mesures correctives chaque fois que des problèmes d'exécution sont signalés (RAP : 13.2.1) ;

- ii) Décaisser des fonds en faveur du gouvernement sous réserve de la soumission préalable par l'emprunteur de la preuve de l'existence de dotations budgétaires annuelles au projet (RAP : par. 13.3.4) ;
  - iii) Organiser des missions pluridisciplinaires de supervision technique sur le terrain au moins une fois par an (RAP : par. 13.3.5) ;
  - iv) Lier les mécanismes de traitement des demandes de décaissement au titre du projet à la soumission de rapports trimestriels, annuels et financiers (RAP : par. 13.3.6).
- b) Principales recommandations faites par le REPP

**La Banque doit :**

- i) Inclure les hypothèses et les risques relatifs aux capacités de l'emprunteur et d'autres variables opérationnelles (par exemple, la guerre civile, les changements de structure gouvernementale) dans l'analyse économique pour améliorer la qualité du projet (REPP : section 1.2) ;
- ii) Déterminer le montant des fonds de contrepartie du gouvernement en s'appuyant sur une évaluation réaliste de la volonté et de la capacité du gouvernement à prendre en charge les dépenses du projet (REPP : section 1.2) ;
- iii) Offrir une formation plus poussée et donner des directives pratiques au personnel de la Banque afin d'améliorer ses compétences en matière d'analyse économique, d'utilisation du cadre logique et d'intégration des thèmes transversaux (REPP : section 1.2) ;
- iv) Améliorer la qualité du RAP en termes d'envergure et de couverture (REPP : section 4.2.2).

7.3 **Mesure de suivi**

Des recommandations et des mesures de suivi spécifiques figurent à l'Annexe 2.

**DONNÉES SÉLECTIONNÉES**

**A. Emprunteur**

1. Pays : Éthiopie
2. Titre du projet : Projet de développement agricole et rural de Sidamo-Gamo Gofa (PADR III)
3. Emprunteur : Gouvernement éthiopien
4. Bénéficiaire et Organe d'exécution : ministère de l'Agriculture (MA)

**B. PRÊT**

	<u>Estimation à l'évaluation</u>	<u>Réel</u>
1. Montant (en millions d'UC)	22,51	5,39
2. Date d'approbation du prêt		01/11/1985
3. Date de signature du prêt		07/05/1986
4. Date d'entrée en vigueur du prêt		21/09/1987

**C. PROJET**

1. Coût total	22,51			
2. Plan de financement	<u>Dev.</u>	<u>M.L.</u>	<u>Dev.</u>	<u>M.L.</u>
<b>FAD</b>	10,85	8,34	3,11	2,28
<b>Gouvernement</b>	<u>-----</u>	<u>3,32</u>	<u>-----</u>	<u>0,14</u>
Total	10,85	11,66	3,11	3,42
3. Période d'exécution	10 ans			
4. Date et réf. Du RAP	25/07/1996			
	ADF/BD/IF/96/143			

**D. INDICATEURS DE PERFORMANCE**

1. Dépassement de coût (%) : Sans objet
2. Retard d'exécution : 5 ans
3. Performance de l'exécution : Insatisfaisant
4. Performance de la Banque (Notation) : Insatisfaisant
5. Réalisations du projet : Insatisfaisant

**ÉTHIOPIE**  
**SIDAMO-GAMO GOFA (PADR III)**  
**Matrice des principales recommandations et des mesures de suivi**

PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS	RECOMMANDATIONS	MESURES DE SUIVI	ORGANE RESPONSABLE
<b>1. Qualité du projet au départ (Conception)</b>			
<p>1.1 <u>Faiblesse de l'analyse économique dans les rapports d'évaluation du projet.</u></p> <p>- Mauvaise analyse de la capacité institutionnelle, des autres projets envisageables, de l'incidence budgétaire et du recouvrement des coûts.</p> <p>- <u>Mauvaise utilisation des indicateurs de performance, hypothèses/risques et conditions préalables.</u></p> <p>1.2 L'utilisation de la matrice du cadre logique et l'intégration des thèmes transversaux n'étaient pas des exigences initiales à l'époque.</p>	<p>1.1.1 L'intégration des hypothèses concernant la capacité d'exécution de l'emprunteur, la performance macroéconomique et la disponibilité des financements locaux dans l'analyse économique doit être obligatoire.</p> <p>1.1.2 Une description réaliste des hypothèses et l'analyse systématique des risques et de leur incidence sur les taux de rentabilité économique des autres projets envisageables doivent être obligatoires.</p> <p>1.1.3 L'efficacité des coûts doit être appliquée à la sélection d'autres projets envisageables pour les projets ayant des volets réduction de la pauvreté.</p> <p>1.2.1 Les thèmes transversaux doivent être abordés de façon rigoureuse à l'évaluation dans les futurs projets.</p>	<p>1.1.1 Établir un dispositif au sein de la Banque pour attester la qualité de l'analyse économique et l'intégration des thèmes transversaux.</p> <p>1.1.2 Offrir une formation plus poussée et donner des directives pratiques pour améliorer les compétences en matière d'analyse économique et de thèmes transversaux.</p> <p>1.1.3 La Banque et l'emprunteur doivent identifier conjointement les indicateurs de performance à suivre pendant l'exécution et l'évaluation.</p> <p>1.1.4 Effectuer des revues périodiques post-évaluation pour vérifier le réalisme des hypothèses de l'évaluation.</p> <p>1.1.5 Envoyer des équipes pluridisciplinaires sur le terrain comprenant des experts en thèmes transversaux lors de la préparation et de l'évaluation des projets.</p>	<p>Opérations, OESU, OPEV, emprunteurs.</p> <p>Opérations, CADI, OESU, OCOD.</p> <p>Opérations, OESU, emprunteur.</p> <p>Opérations, FLAD, FMRU, CLEG.</p> <p>Opérations, OCOD, OESU, FMRU, FLAD</p>
<b>2. Exécution</b>			
<p>2.1 La gestion et la coordination du PADR III ont été médiocres.</p> <p>2.2 La supervision par la Banque a été inefficace et irrégulière.</p> <p>2.3 Manque de respect des règles et procédures de la Banque</p>	<p>2.1.1 La supervision par la Banque doit être régulière, rapide et, le cas échéant, l'équipe doit être pluridisciplinaire.</p> <p>2.2.1 La Banque doit envoyer, autant que possible, des missions de supervision pluridisciplinaires au moins une fois par an.</p> <p>2.3.1 Il faut envoyer des mission de revue à mi-parcours pour résoudre les problèmes d'exécution du projet tant chroniques que nouveaux.</p>	<p>2.2.1 Réévaluer le projet rapidement si des dépassements de coût/calendrier ou d'autres problèmes sont signalés, et prendre des mesures correctives (par exemple, des sanctions sur les décaissements).</p> <p>2.2.2 Inclure des experts en passation des marchés, décaissement, questions environnementales et sociales dans les missions de supervision.</p> <p>2.2.3 Réévaluer rapidement le projet si des problèmes d'exécution sont signalés et prendre des mesures correctives (par exemple, des sanctions sur les décaissements).</p> <p>2.3.1 Lier le mécanisme de traitement des demandes de décaissement à la soumission de rapports trimestriels, annuels et financiers.</p>	<p>Opérations, FLAD, CLEG, FMRU.</p> <p>Opérations, CLEG, FMRU, FLAD, OESU.</p> <p>Opérations, CLEG, FLAD.</p> <p>Opérations, FLAD, CLEG, FMRU.</p>

PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS	RECOMMANDATIONS	MESURES DE SUIVI	ORGANE RESPONSABLE
3. <u>Durabilité</u>			
3.1 Dotations budgétaires insuffisantes pour les dépenses ordinaires.	3.1.1 Le gouvernement et les bénéficiaires du projet doivent mettre en place des programmes de recouvrement et de partage des coûts ainsi que des programmes de rechange pour le financement des services de vulgarisation agricole.	3.1.1 Inclure les programmes de partage des coûts et d'autres programmes de financement de rechange dans le programme de réforme agricole.	Emprunteur.
3.2 Manque de participation des bénéficiaires du projet, notamment les ONG, à la conception et à l'évaluation du projet.	3.2.1 Faire participer les bénéficiaires du projet et les ONG à la conception et à l'évaluation du projet.	3.2.1 Faire participer le personnel d'OESU à la conception et à l'évaluation du projet.	Opérations, OESU.
3.3 Incapacité à gérer et sauvegarder les avantages du projet.	3.3.1 Le développement institutionnel, y compris des programmes de formation, doit faire partie du plan directeur et des réformes à long terme.	3.3.1 À l'avenir, l'assistance de la Banque doit comprendre une importante composante développement institutionnel à long terme.	Opérations, CADI
3.4 Manque d'information dans le Rapport d'achèvement du projet (RAP)	3.4.1 Les RAP doivent être révisés pour contrôler leur concordance avec les rapports sur la performance du projet et les réalisations par rapport aux prévisions de l'évaluation.	3.4.1 Créer un dispositif ou améliorer le processus de revue du groupe de travail interdépartemental existant pour attester la qualité des RAP.	Opérations et Emprunteur.
3.5 Manque de suivi des projets achevés au-delà des étapes de la liquidation du prêt ou de l'évaluation rétrospective.	3.5.1 Il faudrait assurer le suivi des projets dont la performance a été jugée insatisfaisante à l'achèvement.	3.5.1 Encourager la continuité dans le choix des membres des missions de supervision technique des projets achevés pour suivre les problèmes posés lors de l'évaluation rétrospective ainsi que les recommandations.	Opérations, OCOD, OPEV.
	3.5.2 Les missions de supervision technique liées à l'exécution du projet et les missions de revue de portefeuille par pays doivent suivre la mise en œuvre des recommandations en suspens du RAP et du REPP.	3.5.2 La Banque et l'emprunteur doivent instaurer un système de suivi des projets achevés pour assurer la continuité des projets de suivi.	Opérations, OPEV.
		3.5.3 Il faudrait concevoir un bon système d'information en retour qui tienne compte des leçons tirées du PADR III dans le cadre des projets de suivi ou des projets connexes.	Opérations, OPEV.

**ÉTHIOPIE**  
**SIDAMO-GAMO GOFA (PADR III)**  
**RAPPORT ABRÉGÉ D'ÉVALUATION DE PERFORMANCE**  
**Matrice rétrospective du cadre logique**

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérification	Hypothèses et Risques
	À l'évaluation	À l'évaluation rétrospective		
<b>I. Objectifs sectoriels</b>  Accroissement de l'autosuffisance alimentaire et de l'épargne nette en devises.	1.1 Une production alimentaire additionnelle de 2 124 tonnes par an quand le projet sera en régime de croisière.  1.2 Importation annuelle de maïs de remplacement de 2,66 millions d'UCF et amélioration de la balance des paiements.  1.3 Recettes d'exportation additionnelles de 1,02 million d'UCF par an quand le projet aura atteint son régime de croisière.  Environ 5 000 nouveaux emplois créés dans la zone du projet sur une période de 5 ans.	1.1 * Les membres de la mission du RAP ne disposaient pas de données, mais on suppose que les objectifs de production n'ont pas été atteints.  1.2 * Les membres de la mission ne disposaient pas de données, mais on suppose que les objectifs de production n'ont pas été atteints.  1.3 * Les membres de la mission ne disposaient pas de données, mais on suppose que les objectifs de production n'ont pas été atteints.  1.4 * Les membres de la mission ne disposaient pas de données, mais on suppose que les objectifs de production n'ont pas été atteints.	1.1 Enquête par sondage & registres du Bureau de coordination du projet (BCP)  1.2 Enquête par sondage et registres du suivi et de l'évaluation	
<b>II. Objectifs du projet</b>  Accroissement de la production agricole et de bétail dans les régions éthiopiennes de Sidamo et Gofa d'ici à 1990.	1.1 Production agricole prévisionnelle d'ici à 1990 : (i) Maïs : 13 000 tonnes (ii) Haricots : 1 285 tonnes (iii) Pommes de terre : 432 tonnes (iv) Sorgho : 115 tonnes (v) Café : 880 tonnes (vi) Coton : 54 tonnes.	2.1 Les objectifs de production agricole n'ont pas été atteints & les membres de la mission du RAP n'ont pas eu de données à leur disposition	2.1 Registres du BCP.  2.2 Enquête par sondage Registres (suivi & évaluation)	Conditions climatiques favorables (2.1)  Structure de gestion appropriée & bon fonctionnement des services de vulgarisation (2.1)
<b>III. Réalisations</b>  1. Mise en place de facilités de crédit pour les petits agriculteurs et éleveurs et gestion efficace.  Renforcement et extension du programme de vaccination contre la peste bovine et la pleuropneumonie contagieuse des ovins.	1.1 Services de crédit de 2,58 millions d'UC créés pour 100 000 agriculteurs d'ici à 1989/90.  1.2 Fourniture d'intrants agricoles et remboursement des fonds Gérés efficacement d'ici à 1989/90.  1.3 Six (6) centres de soins vétérinaires construits et en état de fonctionnement et un total de 3,08 millions de vaccinations effectuées d'ici à 1989/90	1.1 Services de crédit de 91 000 UC mis en place pour 100 000 agriculteurs d'ici à 1993/94.  1.2 Intrants agricoles fournis et remboursement total du crédit de 0,63 million d'UC (69 % de taux de recouvrement).  2.1 Un seul dispensaire vétérinaire construit et 1,28 million de vaccinations effectuées (42 % de taux de réalisation) d'ici à 1993/94.	1.1 Registres du BCP.  1.2 Enquête par sondage & registres du suivi & évaluation  2.1 Registres du BCP.	Crédit disponible à des taux d'intérêt abordables (1.1 & 1.2)  Existence d'une structure efficace de gestion du crédit (1.2).  Disponibilité de fonds suffisants en temps opportun pour les activités du projet.

\* Les objectifs visés en termes de production et d'emploi n'ont pu être atteints car la majeure partie des fonds du projet a été affectée au PRR.

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérification	Hypothèses et risques
	À l'évaluation	À l'évaluation rétrospective		
<b>III. Réalisations (Suite)</b>				
Pépinières horticoles et caféières mises en place et offrant des services efficaces.	3.1 Quatre (4) pépinières horticoles créées, l'ensemble des boutures, semis semences et semences distribués d'ici à 1989/90. 3.2 Création d'une pépinière de café de 2 ha et production de 4,5 millions de semis d'ici 1989/90.	3.1 Six (6) pépinières horticoles créées et distribution d'ici à 1993/94 : boutures (39,5 %) ; semences (50,2 %) et semis (45,5 %).  Huit (8) sites de pépinières de café et création de 3,9 millions de semis de café (86,7 % des objectifs atteints) d'ici à 1993/94.	3.1 Registres du BCP	Distribution du matériau végétal bien gérée et en quantité adéquate et disponibilité en temps opportun des fonds du projet.
Recherche agricole renforcée et facilitée.	4.1 Renforcement de la recherche agricole avec : i) 47 Parcelles d'essai d'un demi-hectare ; ii) 4 parcelles d'essai d'un hectare ; (iii) 2 équipes chargées des enquêtes sur les systèmes d'exploitation agricole ; (iv) 13 stations agrométéorologiques d'ici 1989/90	4.1 Renforcement de la recherche agricole avec : i) 14 (29,7 %) de parcelles d'essai d'un demi-hectare ; ii) 3 parcelles d'essai de recherche adaptative d'un hectare. Pas de création d'équipes d'enquête pour les stations agrométéorologiques d'ici à 1993/94.	4.1 Registres du BCP	Matériau végétal en place et soutien ferme du gouvernement.
Système de vulgarisation renforcé et facilité	5.1 140 agents de développement supplémentaires recrutés au total d'ici à 1989/90. 5.2 100 000 familles d'agriculteurs au total auront profité des activités du projet d'ici à 1989/90.	5.1 Un total de 140 agents de développement additionnels recrutés d'ici à 1993/94. 5.2 Au total, 73 056 familles (73 %) auront bénéficié des activités du projet d'ici à 1993/94.	5.1 Registres du BCP	Agents de développement en place et en temps opportun, action facilitée par des moyens de transport et intrants nécessaires mis à la disposition des agriculteurs en temps voulu.
PADR IIII facilité avec routes et bâtiments.	6.1 Au total, 160 km de routes rurales praticables en toute saison construits avec des ponts et des dalles d'ici à 1989/90. 6.2 Bâtiments suivants construits d'ici à 1989/90: - 2 bureaux Awraja et 12 bureaux woreda ; - un magasin de 5 000 tonnes et 6 magasins de 200 tonnes du ministère de l'Agriculture ; - 6 centres de soins vétérinaires	6.1 Au total, 18,5 km (11,5 %) de routes praticables en toute saison seront construits avec 2 ponts et 10 dalles d'ici à 1993/94. 6.2 Bâtiments suivants construits d'ici à 1993/94: - 3 bureaux woreda ; - magasins d'une capacité de 2 200 tonnes ; - un dispensaire vétérinaire.	6.1 Registres du BCP	Fonds pour le projet disponibles en quantité suffisante et en temps opportun.
Création d'une Cellule de contrôle et d'évaluation	Création et bon fonctionnement d'une Cellule de contrôle et d'évaluation du projet d'ici à 1989/90.	7.1 Mise en place de la cellule de contrôle et d'évaluation, mais incapable de produire des informations sur la gestion du projet et n'a pas fonctionné à compter de 1993/94.	7.1 Registres du BCP	Structure organisationnelle stable
<b>Renforcement de la capacité technique du projet</b>	Au total, 4 assistants techniques recrutés au plan international et ayant exercé leurs fonctions d'ici à 1989/90	1.4 Au total 4 assistants techniques recrutés au plan international d'ici à 1993/94:	8.1 Registres du BCP	Installations et équipement en place et opérationnels.

Hiérarchie des objectifs	Indicateurs vérifiables		Moyens de vérification	Hypothèses et risques
	À l'évaluation	À l'évaluation rétrospective		
<b>IV. Activités</b>	<b>Prévu (en millions d'UC)</b>	<b>Réel</b> (en millions d'UC)	<b>Réel/Prévu</b> (%)	RAP BAD
1. Soutien direct à la production	4,79	0,22	4,6	
2. Soutien à la vulgarisation	6,33	0,78	10	
3. Infrastructure	9,07	3	33,07	
4. Soutien à la gestion	2,31	1,53	66	
<b>Total</b>	<b>22,50</b>	<b>5,53*</b>	<b>24,6</b>	

\* Le montant réel est de 5,531,320 UC. La petite différence vient de l'arrondissement.

<b>V. Plan financier</b>									
Source	(En milliers d'UC)				(En milliers d'UC)				Contribution en %
	A.	Dev.	M.L./	Total	B.	Dev.	M.L.	Total	
FAD	10,85	8,34		19,19	3,11	2,28		5,39	97,50
Gouvernement	-	3,32		3,32	-	0,14		0,14	2,50
<b>Total</b>	<b>10,85</b>	<b>11,66</b>		<b>22,51</b>	<b>3,11</b>	<b>2,42</b>		<b>5,53</b>	<b>100</b>

**ÉTHIOPIE**  
**SIDAMO-GAMO GOFA (PADR III)**  
**RAPPORT D'ÉVALUATION DE PERFORMANCE DE PROJET**

**PERFORMANCE DE L'EXÉCUTION**

<b>Indicateurs de composante</b>	<b>Notation (1 à 4)</b>	<b>Observations</b>
1. Respect du calendrier	1	Très peu satisfaisant. L'exécution du projet a duré 10 ans au lieu des 5 années initialement prévues.
2. Respect du barème des coûts	2	Le coût final du projet en UC a représenté environ 24 % du coût estimé à l'évaluation. Le respect des coûts n'a pas été satisfaisant.
3. Respect des clauses	2	Le gouvernement n'a pas respecté la plupart des conditions et clauses du prêt. Les conditions préalables au premier décaissement, les procédures de passation des marchés, l'établissement de rapports d'activité, comptables et d'audit n'ont pas été respectés.
4. Rapport satisfaisant sur le suivi et l'évaluation	1	Le suivi et l'évaluation ont été très insatisfaisants en termes d'établissement de rapports d'activité, annuels et financiers. Souvent, les registres comptables n'ont pas été bien tenus. Le RAP de l'emprunteur présentait des lacunes graves au niveau de la disponibilité et de la fiabilité des données. La banque de données relatives aux activités rétrospectives est médiocre.
5. Opérations satisfaisantes (le cas échéant)	2	Dans l'ensemble, le fonctionnement du projet a été insatisfaisant en raison des changements fréquents dans l'organisation et la gestion ; de la guerre civile et de l'insuffisance de fonds au titre du PADR III. Néanmoins, le taux de remboursement du crédit, de 69 %, a été satisfaisant.
<b>Évaluation globale de la performance de l'exécution</b>	<b>1,6</b>	<b>La performance de l'exécution n'a pas été satisfaisante.</b>

**PERFORMANCE DE LA BANQUE**

<b>Indicateurs de composante</b>	<b>Notation (1 à 4)</b>	<b>Observations</b>
1. À l'identification	N. D.	Le projet a été identifié par le gouvernement éthiopien sans participation de la Banque.
2. À la préparation du projet	1	Le projet a été préparé par la FAO/CI. Bien que la Banque ait revu la préparation, elle a été insatisfaisante. Il ne comptait pas d'analyse du risque des principaux problèmes touchant l'exécution, l'achèvement et la viabilité du projet.
3. À l'évaluation	2	L'évaluation n'a pas été satisfaisante. Le rapport d'évaluation ne comprenait pas d'analyse des risques et des hypothèses concernant les autres projets envisageables. Il n'inclut aucun indicateur de performance relatif à plusieurs composantes du projet, ce qui rend difficile le suivi, la supervision et l'évaluation de l'exécution et de la performance du projet.
4. À la supervision	2	La supervision n'a pas été satisfaisante. Elle a été inappropriée, irrégulière et l'équipe manquait d'experts en décaissement et passation de marchés. La Banque n'a pas réagi rapidement aux obstacles majeurs à l'exécution du projet.
<b>Évaluation globale de la performance de la Banque</b>	<b>1.7</b>	<b>La performance de la Banque n'a pas été satisfaisante.</b>

**RÉALISATIONS DU PROJET**

Indicateurs de composante	Notation (1 à 4)	Observations
1. <b><u>Pertinence et réalisation des objectifs</u></b>	2,5	La pertinence de l'amélioration des capacités productives des agriculteurs en matière de production végétale et animale a été confirmée. Dans l'ensemble, le projet n'a pas atteint ses principaux objectifs en raison de la guerre civile, de la gestion instable du projet et du transfert de la majorité des fonds du PADR III au PRR. Néanmoins, des résultats positifs ont été obtenus du fait de l'amélioration des perspectives de formation des agriculteurs, production de semis de caféiers et horticoles ; développement de l'infrastructure et amélioration de la santé animale.
(i) Politique macroéconomique	3	Les objectifs du projet sont en harmonie avec les politiques macroéconomiques du gouvernement qui privilégient l'agriculture et la réduction de la pauvreté, le remplacement des importations, la promotion des exportations et l'emploi. Le projet s'inscrivait aussi dans le droit fil du principal objectif de la stratégie de prêt du Groupe de la Banque dans le pays, qui vise à réduire la pauvreté. Mais, la politique de régionalisation a perturbé de façon inattendue l'exécution du projet.
(ii) Politique sectorielle	3	Le projet était conforme à la politique agricole du gouvernement, seulement, son incidence ne se fera sentir qu'à travers un projet de suivi.
(iii) Matériel (dont production).	2	Dans l'ensemble, le projet n'a pas atteint son objectif matériel du fait qu'il a utilisé moins de 30 % des fonds prévus. C'est ainsi que nombre de composantes du projet relatives aux routes et bâtiments ont été omises. La pénurie de matériel végétal a également freiné l'accroissement prévu de la production caféière et horticole. Toutefois, la plupart des biens achetés ont été livrés au projet.
(iv) Financier	N. D.	
(v) Réduction de la pauvreté, social & genre	2	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b><u>Réduction de la pauvreté</u></b> : Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement et aux principaux objectifs de prêt de la Banque en Éthiopie. Les réalisations globales du projet ayant été nettement en deçà des attentes, les résultats obtenus en matière de réduction de la pauvreté sont marginaux. Aujourd'hui, 50 % et 6 % des éthiopiens sont classés, respectivement, parmi les pauvres <u>chroniques</u> et <u>temporaires</u>.</li> <li>2. <b><u>Résultats sociaux</u></b> : L'analyse sociale n'était pas une exigence initiale à l'époque. Mais on suppose que le projet a amélioré la situation nutritionnelle et sanitaire des populations cibles grâce à l'augmentation de la production de viande et de lait ; l'accroissement des opportunités d'emploi ; l'amélioration des compétences et une sensibilisation accrue aux pratiques agricoles améliorées. La route Jinka-Sawla a eu une incidence positive sur la livraison des intrants agricoles et l'évacuation des produits agricoles ; elle a aussi permis la création de centres de commercialisation.</li> <li>3. <b><u>Problématique hommes-femmes</u></b> : Les questions de genre n'étaient pas une préoccupation pour la Banque à ce moment-là, mais certaines activités (par exemple, la formation des techniciens de laboratoires vétérinaires) étaient spécifiquement ajustés en fonction des inégalités entre hommes et femmes car la majorité des bénéficiaires étaient de sexe féminin. En outre, dans le souci de soutenir le PADR III, le projet FIDA revêt une importance particulière pour les femmes du fait que 25 % des produits du crédit leur sont spécialement consacrés.</li> </ol>

<b>1. <u>1 Développement institutionnel (DI)</u></b>	<b>1,25</b>	Le développement institutionnel n'a pas été satisfaisant.
(i) Cadre institutionnel, y compris restructuration	1	La politique de régionalisation du GE s'est traduite par la fragmentation des activités du projet, elle a compliqué l'exécution du projet et entraîné une rupture dans la gestion qui a ralenti l'exécution du projet et s'est soldée par sa liquidation.
(ii) Systèmes financiers & informatique de gestion, y compris systèmes d'audit	1	La discipline financière a été médiocre et plusieurs irrégularités ont été constatées dans l'administration des fonds du projet et les rapports y afférents. Les rapports financiers ont également été rares et incomplets et l'audit des comptes du projet n'est effectivement intervenu que pour l'exercice 1990/91.
(iii) Transfert de technologie	2	Les installations créées ou rénovées par le projet ont, certes, contribué au transfert de pratiques agricoles modernes et à l'amélioration des compétences, mais seulement dans une certaine mesure.
(iv) Recrutement de personnes qualifiées, y compris rotation du personnel, formation & personnel de contrepartie	1	Le processus de décentralisation s'est soldé par un manque de continuité dans la gestion et une pénurie de personnel technique. Il y a eu une forte rotation du personnel dans les principaux ministères et au niveau du personnel d'encadrement du projet. La formation des agents de vulgarisation a été inadéquate. Dans l'ensemble, le personnel technique qualifié dans les nouvelles régions ne convient pas au niveau de service requis.
<b>2. <u>Viabilité</u></b>	<b>1,75</b>	Les perspectives sont peu prometteuses quant à la viabilité des réalisations du projet et des avantages identifiés.
(i) Engagement continu de l'emprunteur	2	Le gouvernement a demandé la prorogation du PADR III, toutefois, à ce jour, elle n'est pas effective.
(ii) Cadre de politique générale	2	Le processus de régionalisation et les mécanismes de suivi ne sont pas encore suffisamment développés pour accroître la production agricole.
(iii) Cadre institutionnel	2	Le processus de régionalisation a créé une pénurie de personnel qualifié, en effet, la plupart des régions ne disposaient ni de structures ni de ressources humaines.
(iv) Viabilité technique et dotation en personnel	2	Les projets ont été confrontés au problème posé par leur incapacité à apporter leur contribution en monnaie locale à l'appui des services techniques et du personnel de vulgarisation.
(v) Viabilité financière	1	Il n'y a pas de programme systématique de recouvrement des sommes à recevoir, notamment de programme de recouvrement des coûts.
(vi) Viabilité économique	2	Le secteur agricole n'est toujours pas assez développé pour stimuler l'activité économique et, ainsi, renforcer la viabilité de l'économie.
(vii) Viabilité environnementale	2	Aucun effet néfaste n'a été signalé dans le projet. Aussi, les agents de vulgarisation se sont-ils efforcés de sensibiliser les agriculteurs aux questions d'environnement.
(viii) Exploitation et entretien facilités (disponibilité de fonds renouvelables, de devises, pièces de rechange et ateliers)	1	Il n'existe pratiquement pas ou très peu de dotations budgétaires à l'entretien. La plupart des services d'exploitation et d'entretien bénéficient de concours financiers des donateurs qui, par conséquent, ne sont pas fiables. Néanmoins, les devises ne font généralement pas défaut du fait que l'Éthiopie entretient de bonnes relations avec les bailleurs de fonds.
<b>3. <u>Taux de rentabilité économique</u></b>	N. D.	Au moment du RAP, le TRE n'a pas été indiqué faute de données appropriées. Mais les installations du PADR III fonctionnaient nettement en deçà de leur capacité institutionnelle.
<b>Évaluation globale des résultats</b>	<b>1,83</b>	<b>Les résultats globaux du projet ne sont satisfaisants.</b>